

AÉCG : deux ans plus tard

Quel impact sur la balance commerciale canadienne ?

Guillaume Hébert
 chercheur à l'IRIS

L'Accord économique et commercial global (AÉCG) entre le Canada et l'Union européenne (UE) est entré en vigueur il y a deux ans, soit le 21 septembre 2017. Bien que l'entente n'ait pas été ratifiée par tous les pays membres, la très grande majorité des mesures édictées sont déjà appliquées. Cette fiche porte sur l'évolution des échanges économiques entre le Canada et l'UE depuis la signature de l'accord.

Mise en contexte

- 01 Le 30 octobre 2016, après sept années de négociations, une entente de libre-échange était signée entre le Canada et l'UE. L'accord est entré en vigueur en septembre 2017, résultant en l'abolition de 98 % des barrières tarifaires restantes – une grande proportion ayant déjà été abolie – entre l'UE et le Canada. L'accord est appliqué de façon « temporaire », sous réserve de ratification des parlements, puisqu'il est entré en vigueur avant que tous les pays membres ne l'aient ratifié et donc avant que les parlementaires élus des pays engagés n'aient pu se prononcer sur son contenu.
- 02 Dès son entrée en vigueur, un membre de l'UE, la Belgique, a demandé à la Cour de Justice de l'Union européenne (CJUE) de se pencher sur cet accord, et plus spécialement sur le mécanisme de règlement des différends. Elle s'inquiétait de perdre son autonomie dans sa capacité de légiférer sur son sol. La cour a rendu son jugement le 30 avril dernier, concluant que l'accord est compatible avec le droit de l'UE.
- 03 Selon la CJUE, il permet aux États membres de conserver leur autonomie et contient des garanties suffisantes pour qu'ils puissent légiférer, notamment sur la question des droits des personnes et de l'environnement. Comme toute entente commerciale toutefois, il contient des dispositions qui permettent aux entreprises de poursuivre des gouvernements pour des lois, des décrets ou des règlements qu'ils mettent en place. Des décisions prises par un gouvernement démocratiquement élu peuvent ainsi devoir être défendues devant un tribunal de commerce dont des juges sont nommés par d'autres pays.
- 04 Même si la CJUE a donné un avis favorable à l'AÉCG, plusieurs se demandent encore aujourd'hui si le jeu en vaut vraiment la chandelle. L'AÉCG est une entente de « nouvelle génération », puisqu'il ne porte

Faits saillants

- Signé en septembre 2017, l'AÉCG a aboli des droits de douane entre le Canada et l'Union européenne (UE) et protège les investisseurs privés contre des limites au commerce que pourraient imposer les élus des différents pays engagés. **01**
- Depuis son entrée en vigueur il y a deux ans, la balance commerciale (la valeur des exportations moins celle des importations) du Canada avec ses principaux partenaires au sein de l'Union européenne a diminué de 28,4 %. **02**
- La balance commerciale s'est néanmoins fortement améliorée (+100,0 %) dans le secteur de l'énergie, transformant le Canada d'importateur net en exportateur net vis-à-vis l'UE. **03**
- À l'inverse, durant la même période, la balance commerciale s'est dégradée dans les secteurs des produits alimentaires (-27,4%), de la fabrication de vêtements (-29,9%), de produits informatiques et électroniques (-24,1%), de machines (-22,2%), de produits chimiques (-21,7%), produits de caoutchouc et de plastique (-21,9%), produits métalliques (-17,3%), produits forestiers (-16,9%). **04**

« pas seulement sur la libéralisation des échanges et l'accès aux marchés, mais également sur plusieurs nouveaux enjeux dans les accords de commerce, comme les services, l'investissement, les marchés publics – notamment ceux des États fédérés et des municipalités –, la mobilité des personnes, la propriété intellectuelle¹ », etc.

Méthodologie

- 05 L'IRIS a compilé les données d'échange entre le Canada et l'Union européenne depuis cinq ans pour en faire ressortir les tendances générales. Ces chiffres proviennent des données sur le commerce en direct de Statistique Canada².
- 06 Les données mensuelles nominales sont rapportées en valeurs nettes, c'est-à-dire sous la forme du total de la valeur des exportations dont on soustrait le total de la valeur des importations, en dollars canadiens. Lorsqu'une exportation nette est positive, c'est que le Canada exporte plus de cette catégorie de biens qu'il n'en importe. Lorsqu'elle est négative, il en importe plus qu'il n'en exporte. Pour que les résultats soient plus compréhensibles, ils sont exprimés en moyenne mensuelle de valeurs nettes. Celles-ci sont le résultat des exportations nettes mensuelles selon une moyenne arithmétique annuelle. C'est donc la valeur moyenne des exportations nettes pendant cette année qui est explicitée par cette donnée. Elle permet une meilleure comparaison annuelle, apportant de manière beaucoup plus claire la variation réelle de la valeur des échanges entre les deux régions étudiées. Les données étant disponibles jusqu'en août 2019 au moment de faire la recherche, la moyenne mensuelle de l'année 2019 se base uniquement sur les huit premiers mois de l'année.

Balance commerciale globale

- 07 La balance commerciale canadienne vis-à-vis de l'Union européenne tend à se creuser depuis 2012. Le graphique 1 montre son évolution entre 2003 et 2019. Les données montrent que le déficit de la balance commerciale s'est amoindri entre 2005 et 2013, suite à quoi il a commencé à se creuser. L'entrée en vigueur de l'AÉCG n'a pas freiné ce recul des exportations nettes depuis 2017 (-28,4 %). Cette dégradation de la balance commerciale se traduit par un déficit commercial supplémentaire de 646 M\$ par mois. Regardons de plus près les mouvements économiques de quelques secteurs clés.
- 08 Parmi les nombreux secteurs où l'on observe une détérioration de la balance commerciale figure la fabrication de vêtements (-29,9 %), de produits informatiques et électroniques (-24,1 %), de machines (-22,2 %), de produits chimiques (-21,7 %), produits de caoutchouc et de plastique (-21,9 %), produits métalliques (-17,3 %).

Produits alimentaires

- 09 Dans le cas des aliments, l'UE augmente ses exportations au Canada plus rapidement que l'inverse. Le graphique 2 montre que, suite à une diminution de 274 % de la balance commerciale dans ce secteur, le Canada est devenu

1 Paquin, Stéphane, « [CETA : Pourquoi cet accord de nouvelle génération a-t-il suscité autant d'inquiétude?](#) », *Les grands dossiers de Diplomatie*, n° 47, octobre-novembre 2018.
 2 Statistique Canada, [Données sur le commerce en direct](#).

Graphique 1

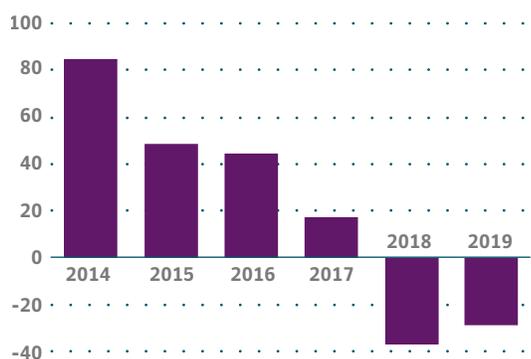
Déficit mensuel de la balance commerciale avec l'Union européenne (M\$CAN), 2003-2019



SOURCES : Statistique Canada, Données sur le commerce en direct, calculs de l'IRIS.

Graphique 2

Exportations nettes mensuelles de produits alimentaires du Canada vers l'Union européenne (M\$ CAN), 2014-2019



SOURCES : Statistique Canada, Données sur le commerce en direct, Culture agricoles, élevage et fabrication d'aliments, calculs de l'IRIS.

* données des cinq premiers mois de l'année

importateur net de produits alimentaires. Pourtant, l'un des principaux arguments des promoteurs de l'AÉCG au Canada était que cette entente permettrait aux producteurs canadiens d'avoir accès à de nouveaux marchés et ainsi d'augmenter leur chiffre d'affaires. Or, en dépit de l'accès à un nouveau marché, l'UE semble être beaucoup plus rapide à s'adapter au marché canadien que l'inverse dans le domaine alimentaire.

Automobiles

10 Le Canada semble avoir profité de l'AÉCG pour exporter davantage d'automobiles vers l'Union européenne. En 2018, ces exportations ont augmenté de 350M\$ par rapport à 2017. Mais les importations européennes ayant augmenté de près de deux milliards de dollars par année par rapport à 2014, la balance commerciale mensuelle demeure relativement stable (+4,4 %) depuis deux ans, avec un déficit mensuel pour le Canada de 535M\$. Dans le domaine de la fabrication de pièces pour automobiles, la balance commerciale canadienne s'est détériorée de 47M\$ (-43,2 %).

Produits forestiers et produits de bois et papier

11 Comme le montre le graphique 3, les produits forestiers canadiens semblent également avoir de la difficulté à concurrencer les produits européens. Cette industrie aussi perd du terrain au profit de l'UE depuis la signature de l'AÉCG (-16,9 %).

Produits miniers

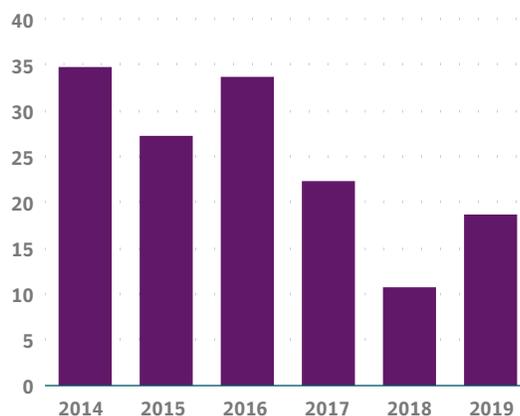
12 Au graphique 4, on constate que la croissance des exportations provenant de l'extraction minière est très prononcée et que le Canada exporte beaucoup plus de produits minéraux en UE que le contraire. Cet écart tend à s'agrandir depuis avant la signature de l'AÉCG, la plus forte hausse s'étant produite entre 2015 et 2016. Une partie de cette augmentation pourrait être explicable par les mesures protectionnistes étatsuniennes imposées sur l'acier et l'aluminium (de juin 2018 à mai 2019). Le Canada se serait alors tourné vers les pays européens lorsque le commerce avec les États-Unis est devenu plus coûteux. Reste à voir si cette croissance de l'exportation des produits minéraux se maintiendra à moyen et long termes ou si les producteurs canadiens recommenceront à exporter en grande quantité vers les États-Unis.

Énergie

13 Plusieurs groupes craignent que l'AÉCG ne soit néfaste pour l'environnement, étant donné qu'il ne comprend ni mesure climatique contraignante ni clause permettant aux États de bloquer les produits susceptibles d'avoir un impact négatif sur leurs écosystèmes. Il semble que cette absence soit bénéfique pour le Canada. Comme le Canada est un exportateur net d'énergie et qu'une grande partie de cette exportation soit du pétrole extrait des sables bitumineux, une disposition de protection de l'environnement intégrée à l'AÉCG aurait fait planer l'incertitude sur les exportations de pétrole canadien vers l'Union européenne, ce qui aurait eu pour effet de freiner ce secteur.

Graphique 3

Exportations nettes mensuelles du Canada de produits forestiers vers l'Union européenne (M\$ CAN), 2014-2019



SOURCES : Statistique Canada, Données sur le commerce en direct, Foresterie et exploitation forestières, Fabrication de produits de bois, Fabrication du papier, calculs de l'IRIS.

Graphique 4

Exportations nettes mensuelles de produits minéraux du Canada vers l'Union européenne (M\$ CAN), 2014-2019



SOURCES : Statistique Canada, Données sur le commerce en direct, Extraction minière, sauf l'extraction de pétrole et de gaz, Première transformation des métaux, calculs de l'IRIS.

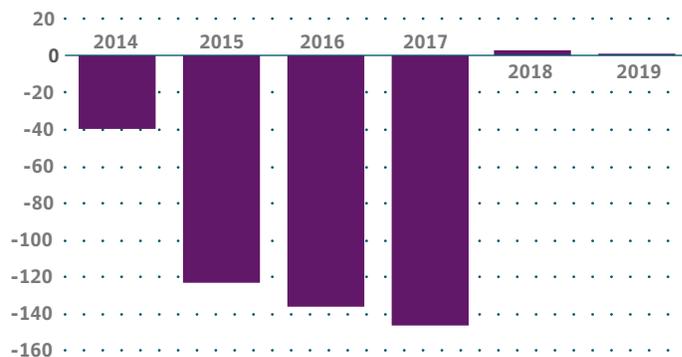
- 14 C'est plutôt le contraire qui se produit depuis la signature de l'accord, comme on le voit au graphique 5. Les exportations d'énergie fossile canadienne vers l'Union européenne constituent le seul secteur dont les exportations nettes ont connu un renversement de tendance.
- 15 La signature de l'AÉCG marque un chapitre important pour l'industrie énergétique puisque depuis l'entrée en vigueur de cet accord, le 21 septembre 2017, les exportations de pétrole sont en progression constante. Notons que l'augmentation de l'exportation de pétrole canadien vers l'UE avait déjà été favorisée par la volte-face européenne quant à l'importation du pétrole provenant de l'exploitation des sables bitumineux, d'abord jugé trop polluant, puis accepté³. Alors qu'historiquement le Canada était importateur net d'énergie issue de l'Europe, principalement le pétrole de la mer du Nord, cette tendance est en cours de renversement.

Analyse

- 16 L'AÉCG, un traité de libre-échange qui devait aider les PME à atteindre de nouveaux marchés⁴ tout en contribuant à diversifier l'offre de produits aux consommateurs canadiens, a plutôt contribué à la croissance d'une industrie devenue le fer de lance de la politique canadienne aux dépens de ses engagements environnementaux : le pétrole.
- 17 Les entreprises canadiennes, selon les données disponibles deux ans après l'entrée en vigueur de l'AÉCG, n'étaient vraisemblablement pas prêtes à conquérir des parts de marché en Europe, à l'exception des sociétés pétrolières.
- 18 Pour leur part, les entreprises européennes, peut-être parce qu'elles sont déjà habituées aux différences régionales de langues, de législation et de culture, sont parvenues à s'adapter au marché canadien et ainsi accroître leurs exportations vers le Canada.
- 19 Deux ans après l'entrée en vigueur de l'AÉCG, on observe qu'il a été bénéfique pour les entreprises européennes et pour l'industrie canadienne du pétrole brut. Les PME manufacturières, pourtant courtisées par le gouvernement fédéral lorsqu'il cherchait des appuis dans ses négociations avec l'UE, ont eu du mal à tirer leur épingle du jeu et ne semblent pas en voie de reprendre du terrain.

Graphique 5

Exportations nettes mensuelles d'énergie fossile du Canada vers l'Europe (M\$ CAN), 2014-2019



SOURCES : Statistique Canada, Données sur le commerce en direct, Extraction de charbon, Extraction de pétrole et de gaz, calculs de l'IRIS

À la lumière de ces constats, est-ce que les gains pour la collectivité découlant de cette entente seront plus grands que les pertes encourues? Tout semble indiquer pour le moment que l'intérêt de cet accord concerne des secteurs limités de l'économie canadienne et que les principaux bénéficiaires en sont les entreprises européennes. Qui plus est, l'environnement semble le grand perdant de cet accord, paradoxalement désigné comme «de nouvelle génération». Alors que les gouvernements affirment volontiers accorder désormais une place déterminante aux considérations environnementales, celles-ci semblent ne pas avoir pesé lourd lors de la conception de l'AÉCG.

3 Shields, Alexandre, « [L'Europe ouvre la porte au pétrole des sables bitumineux](#) », *Le Devoir*, 7 février 2015.